



Le Vieux-Marchois

N ° 2 2

M A I 2 0 1 6

SOMMAIRE :

Le mot du maire	1
Numérotation des habitations	1
Budget 2016	2
Travaux à la salle des fêtes	3
Voirie communale	3
Etat civil	3
Agriculture : une période difficile	4
Agriculture des aides bienvenues	4
Frelon asiatique	4
Transports en bref	5
Pousse-pousse ça désherbe !	5
Musique à l'école	5
Goûter littéraire bibliothèque	6
PLB Muco	6
TAFTA : conférence	7
Compteurs Linky	7
Informations	7
Cho Chapiteau	8
Actualité des associations	8

Le mot du Maire



« Quelque chose doit remplacer les gouvernements, et le pouvoir privé me semble l'entité adéquate pour le faire. » Ces mots confiés par David Rockefeller au magazine américain Newsweek, le 1 février 1999, fournissent la clé pour comprendre ce qui se passe depuis une trentaine d'années et qu'on appelle «mondialisation néolibérale». Déléguer au secteur privé la maîtrise des choix, c'est l'objectif du patronat et des milieux financiers.

Cet objectif, est en passe d'être atteint avec le projet intitulé « Partenariat transatlantique pour le

commerce et l'investissement». Derrière les termes anodins pour désigner un accord classique de libre-échange se cache un projet d'une ampleur radicalement différente. Car ce projet, négocié avec et pour les multinationales, est une menace extrêmement grave pour nos droits sociaux, écologiques et démocratiques, car il donnerait aux grands groupes privés des droits extravagants pour exploiter les peuples et la nature. Confier aux firmes privées la possibilité de décider des normes sociales, sanitaires, alimentaires, environnementales culturelles et techniques, c'est désormais l'objectif des firmes transnationales et des gouvernements d'Europe et des USA dont ils sont l'instrument politique.

Nous ne pouvons que rappeler

notre attachement à la notion de service public et de biens essentiels pour l'humanité (eau, nourriture de base, logement, énergie, éducation, santé, transport, culture), qui ne peuvent pas faire l'objet d'une approche marchande et qui par conséquent doivent être préservés d'accords ne permettant pas leur protection publique de la logique de marché.

Il en est de même pour le code du travail qui est le socle commun collectif applicable à tous les salariés. Les négociations de branches (Conventions collectives) et d'entreprises doivent améliorer les droits et non pas les remettre en cause.

Gérard KERNEC,

Numérotation des habitations

L'absence de numéro sur une majeure partie des habitations de la commune rend leur accès difficile aussi bien pour les facteurs que pour les services de secours. C'est pourquoi la commune s'est engagée à travers la charte de partenariat signée avec La Poste à apposer des numéros sur l'ensemble des habitations. La procédure est simple :

* Réception d'un courrier indiquant le numéro attribué.

* Déplacement en mairie pour venir chercher la plaque ainsi que les cartes de changement d'adresse à communiquer à vos correspondants.

Il est précisé que cette procédure implique également

pour certains un changement de nom de voie. En effet sur quelques secteurs, les noms ne sont pas harmonisés ce qui implique des difficultés de localisation.

Le secrétariat de mairie sera votre interlocuteur direct pour que cette opération soit un succès.

BUDGET 2016



Le Budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale : il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises

L'exercice 2015 a été, comme prévu, un budget de transition sans dépenses importantes en termes d'investissements et de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Il a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 239 989.93 €, un excédent d'investissement 2015 de 83 420.42 €, soit un déficit d'investissement cumulé de 80 670.71 €.

L'encours de la dette s'élève au 31 décembre à 1066 223.41 €. Compte tenu des éléments de 2015, il faudrait à la collectivité 4 années et 4 mois pour rembourser sa dette. Le seuil ne doit pas dépasser 8 mois.

Cette année 2016, la collectivité subit une nouvelle fois la baisse des dotations de l'Etat, au titre de la contribution de la commune au redressement des finances publiques.

En section de fonctionnement, il est prévu pour la deuxième

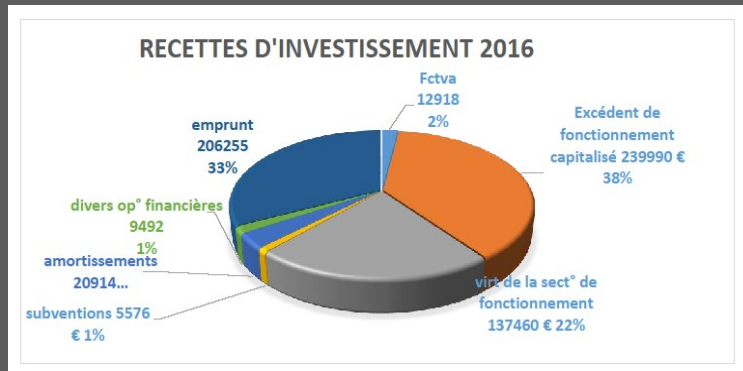
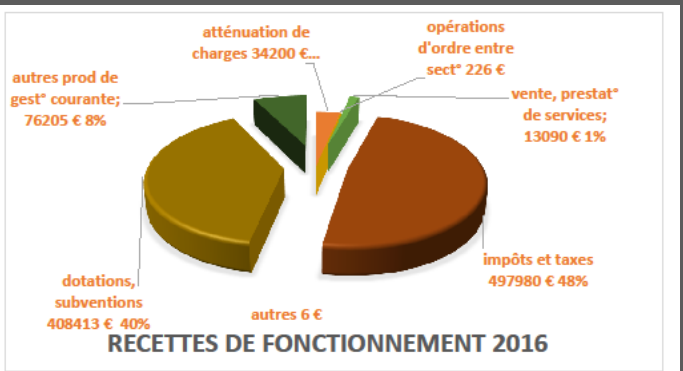
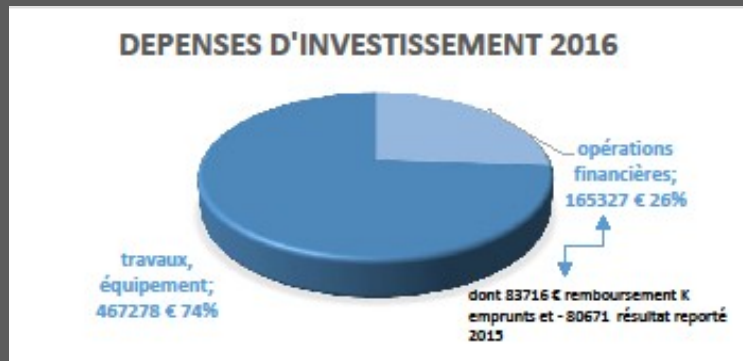
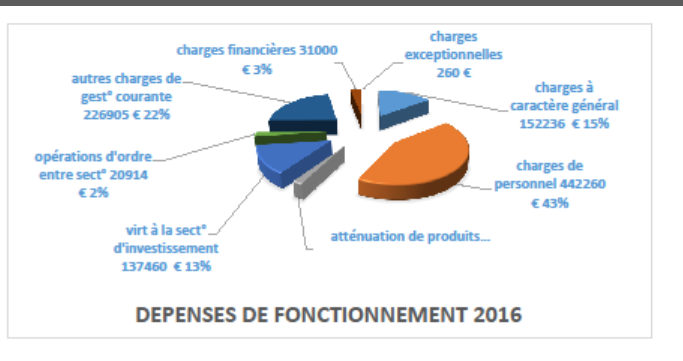
année consécutive une baisse des dépenses de l'ordre de 5.57 %, malgré l'augmentation de certaines charges, du fait notamment de l'embauche d'un agent. Et la participation du SIVOM est en hausse en raison du recrutement de cabinets d'audits -dépenses liées à sa dissolution prévue en cette fin d'année.

Quant à la section d'investissement, outre l'effacement des réseaux relatifs à la 2^{ème} tranche de travaux de la RD32 en agglomération (136 000 €), la rénovation thermique/ ravalement et accessibilité de la salle du CAPEC est prévue à hauteur de 193 000 € TTC (montant prévisionnel). D'autres achats et travaux ont été budgétés, tels un désherbeur (commune 0 phyto), un défibrillateur, du matériel informatique pour l'école, des tables extérieures pour l'école et pour l'aire du Parcours, un

toboggan au plan d'eau, le programme de voirie, les restes à réaliser 2015.

S'agissant d'un budget prévisionnel, et ne pouvant pas pour l'instant inscrire le montant des subventions pressenties, un emprunt d'équilibre est prévu à hauteur de 206 000 €.

Certes, les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement, en particulier au niveau des dépenses à caractère général, ont été renouvelés cette année, mais cette tendance à la baisse ne pourra perdurer au détriment de l'entretien courant du patrimoine bâti et du maintien d'un service public de qualité et de proximité.



TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES

D'ici la fin de l'année, des travaux de rénovation de la salle du Capec seront effectués. :

- * Isolation et « lifting » des façades extérieures,
- * Mise aux normes d'accessibilité,
- * Régulation du chauffage de la salle.

A l'issue d'une étude et selon les résultats de l'appel d'offre, une réorganisation du stockage de la vaisselle (actuellement située au sous-sol) ainsi que l'amélioration thermique et phonique des entrées côté place seront également envisagés.

Une pré-étude a déjà été

réalisée dans le cadre de l'opération « rénovez votre façade » (dont peuvent bénéficier également tous les Vieux-Marchois) par le Pact HD35.

La SARL AP ARCHITECTURE ET PLANS de Loguivy-Plougras a été retenue pour assurer la mission de maîtrise d'oeuvre. Les subventions escomptées sur ce projet estimé entre 100 000 € et 130 000 € HT (hors frais d'études) en fonction des options retenues sont de 70 % (Etat, Lannion-Trégor Communauté, aide parlementaire), 30 % restant à charge de la commune.



VOIRIE COMMUNALE



Depuis de nombreuses années, nous avons constaté que la circulation dans le bourg pose un sérieux problème (vitesse excessive, priorité non respectée...). Afin d'y remédier nous avons retenu les travaux suivants :

- * Confection d'un plateau rue de l'église face au Marchois.
- * Création d'un îlot en face de

l'église : ces travaux seront réalisés par le Syndicat de voirie pour un montant de 7 059.59 € TTC.

- * Création d'une ouverture unique place Angela Duval : travaux réalisés en interne.

Bien entendu nous n'oublions pas la voirie rurale ; les 17 et 18 mai le syndicat de voirie Plestin-Plouaret réalisera la

réfection de la VC n° 3 à Kerdoualen sur une longueur de 720 mètres pour un montant de 41 097.92 € TTC. Les travaux d'effacement de réseaux sur la RD32, de Becheneg à l'entrée de l'agglomération de Plouaret ont débuté le 19 avril. Pendant la durée des travaux, la circulation sera réglementée par des feux alternatifs de chantier.

Etat Civil 2016

NAISSANCES :

- * Tyméo SADOU le 09 janvier
- * Alan BIHANNIC le 01 février
- * Héloïse LEFEVRE le 03 février
- * Katalina PHILIPPE le 03 mars
- * Alison POULAIN le 26 mars
- * Haru LE GOAS le 29 mars

MARIAGE :

- * Karine HOARAU et Christophe GOURIOU le 27 février



DÉCÈS :

- * Georges LANCIEN le 04 janvier (69 ans)
- * André DROIT le 17 janvier (86 ans)
- * Anne COZIC le 02 février (81 ans)
- * Marcel THOS le 18 février (86 ans)
- * Jean LE BRICQUER le 30 mars (79 ans)



Agriculture : une période difficile

Ces derniers mois l'agriculture vit des moments difficiles. Effondrement des cours, surproduction de lait, manque de compétitivité de la filière porcine, charges trop importantes, entre autres. Les actions syndicales ont été très dures, et malgré tout la population a, en général, bien compris le sens de la révolte. L'agriculture est dans un modèle économique initié par les politiques françaises et européennes. Les marchés sont de plus en plus difficiles à gravir. De local, le marché est

devenu mondial en quelques décennies. Il est à craindre que la taille de nos structures d'exploitations ne soit plus adaptée pour affronter ces nouveaux défis. Dans l'immédiat, la profession agricole doit avoir accès au partage des marges, travailler sur la réduction des charges et des coûts de production.

Nos collectivités ont plusieurs leviers possibles d'interventions :

⇒ Approvisionnement de la restauration collective

- ⇒ Aide aux circuits courts
- ⇒ Fiscalité locale
- ⇒ Débat autour de l'environnement
- ⇒ Aménagements divers (desserte routière)

Tous ces sujets ont une réponse localement.

Espérons qu'avec ses vingt exploitations, dans toute leur diversité, l'agriculture reste une activité économique de premier plan sur notre commune.

Agriculture : des aides bienvenues

Dans un contexte économique compliqué pour les éleveurs laitiers, la commune a témoigné son soutien aux agriculteurs en prenant une motion lors d'un précédent conseil municipal.

Il est rappelé aux agriculteurs que des accompagnements financiers ont été mis en place récemment à travers un panel

de Mesures Agro-Environnementales (MAE) proposées par le Comité de Bassin Versant du Léguer : MAE Systèmes Polyculture-Elevage pour encourager une transition vers des systèmes herbagers ou encore des MAE pour la gestion des zones humides.

Tous les agriculteurs du Vieux-

Marché peuvent en bénéficier. Profitez-en !

Par ailleurs, Lannion-Trégor Communauté devrait mettre en place très prochainement une aide à l'installation pour les jeunes agriculteurs - aide qui devrait être bonifiée si l'installation se fait en agriculture biologique.

« ...une aide à l'installation des jeunes... »



Nid primaire



Nid secondaire

Frelon asiatique

La prolifération du frelon asiatique a nécessité la mise en place, sur le territoire communal et intercommunal, d'une stratégie de lutte par destruction des nids. Le frelon asiatique occasionne de lourdes pertes sur les ruchers et est un danger potentiel lié à la proximité de certains nids avec la population.

Il a donc été décidé que la destruction des nids serait à la charge de la commune y compris pour ceux situés sur le domaine privé. Si vous

repérez un nid, merci de contacter le secrétariat de mairie. Un référent local viendra constater sur place et contactera une entreprise agréée pour la destruction.

Quels types de nid ?

* Le nid primaire : il n'abrite que quelques sujets, est toujours à l'abri. Il est impératif de le détruire avant un départ de la reine pour la construction d'un nid secondaire. La destruction se fera de

préférence en soirée afin de s'assurer de la présence de la reine.

* Le nid secondaire : la colonie grossissant de jour en jour, la reine quitte le nid primaire pour en construire un second, **imperméable** et généralement situé à la cime d'un arbre. Il n'est jamais réutilisé d'une année sur l'autre.



Transports en bref

Une ligne de transports en commun reliant Lannion à Plougras et desservant Le Vieux Marché est expérimentée jusqu'au 5 juillet, les mardis et jeudis matins, jours de marché à Plouaret et à Lannion.

Le tarif est de 1€ le trajet. Les horaires sont consultables en mairie et aux halles.

Ce service pourrait remplacer, à terme, le service de transports à la demande « Agglo'Taxi ».

Pour les personnes invalides à 80% ou plus, et celles âgées d'au moins 80 ans, le service « Agglo'Mobi » permet toujours des déplacements à la demande vers les différentes communes de Lannion Trégor Communauté.

Si le vélo vous tente, des Velek'Tro sont mis en location à la Maison du Développement à Plouaret.

Plus d'infos transports en mairie ou sur www.lannion-tregor.com rubrique déplacements.



**Les mardis
et jeudis
matins pour
1 € le trajet**

Pousse-pousse, tu pousses et ça désherbe !

Cela fait déjà plusieurs années que la commune du Vieux-Marché est labellisée « zéro phyto » et n'emploie plus aucun désherbant chimique pour l'entretien de ses espaces. Un plus pour la qualité de l'eau et la santé des habitants.

Avec l'aide du Comité de Bassin Versant du Léguer, la commune invite désormais tous les vieux-marchois à s'y mettre également : un outil de désherbage mécanique est ainsi **mis à disposition gratuitement au**

bar Le Marchois. Ce « pousse-pousse » prêté par le Comité de Bassin Versant, permet de désherber allées, cours gravillonnées ou sablées sans effort et surtout sans pesticide. A découvrir au bar et à tester chez vous !



Musique à l'école

Pour « réparer » les inégalités d'accès à l'enseignement de la musique sur le territoire, les élus communautaires souhaitent harmoniser l'offre permettant l'épanouissement de tous dans la pratique d'une activité musicale.

Pour cela, des dumistes

(musiciens titulaires d'un diplôme universitaire) se proposent d'intervenir à l'école ou dans le cadre des TAP à partir de septembre 2016.

Après concertation avec les enseignants, la commune a décidé de participer à cette

opération innovante à hauteur de 30 heures sur le temps scolaire - Prestation sans supplément de dépense.

Ces activités musicales seront donc intégrées au projet d'école pour la rentrée prochaine.



« La musique donne une âme à nos cœurs et des ailes à la pensée. » (De Platon)



Quand je pense à tous les livres qu'il me reste à lire, j'ai la certitude d'être encore heureux. (Jules Renard)

Ouvertures de la bibliothèque :

- Mercredis, samedis de 10h à 12h
- Vendredis de 16h30 à 18h00
- Les 2 premiers mercredis de chaque mois de 16h30 à 17h30

Goûter littéraire à la bibliothèque

Le deuxième goûter littéraire s'est déroulé autour de l'évocation de livres présentés par les lecteurs, avec en entrée : le livre d'Anne Laure Bondoux et Jean-Claude Mourlevat « Et je danse aussi », entre le rire et les larmes, en plat de résistance: le livre émouvant d'André D'hôtel « Le pays où l'on n'arrive jamais » qui évoque la place de l'enfant dans le monde des adultes et en dessert : le livre de Romain Puértolas «Re- Vive l'empereur », Décongelé,

l'Empereur Napoléon part en guerre contre les djihadistes et sauve la France. Pour notre prochaine rencontre nous accueillerons Marguerite Parent, alias Tagrawla Ineqiqi, pseudonyme « parfaitement imprononçable par coquetterie, un rien surréaliste » nous dit-elle. Deux ouvrages que nous aurons plaisir à découvrir « Le jour de cette veille là » et « Les chroniques du monde normal » qui mettent en exergue toutes les petites

choses « normales » qui ne sont peut-être pas tant que ça. Des fous rire en perspective, à ne pas manquer.

Rendez-vous le mercredi 18 mai à 15h.



Un stand d'information et de présentation de la bibliothèque sera présent sur le marché du 14 mai.

PLB MUCO : 25 juin 2016

La PLB MUCO est une épreuve cyclo sportive et cyclotouriste permettant la découverte d'un riche patrimoine naturel tout en participant à une grande oeuvre humanitaire. Chaque année 7000 cyclistes prennent le départ de la PLB MUCO.

Des parcours inédits à chaque édition, une sécurité exemplaire, des communes animées et décorées, le tout coordonné par 4500 bénévoles, voilà les atouts de cet évènement.

À vélo

CYCLOSPORTIVE 135 KM

Départ 9H00

CYCLOTOURISTES 135-60KM

Départ 9H00

CYCLOTOURISTES 105-25 KM

Départ 9H30

À pied

RANDOS PEDESTRES 2.5-8-17 KM

Départ libre

Sur site

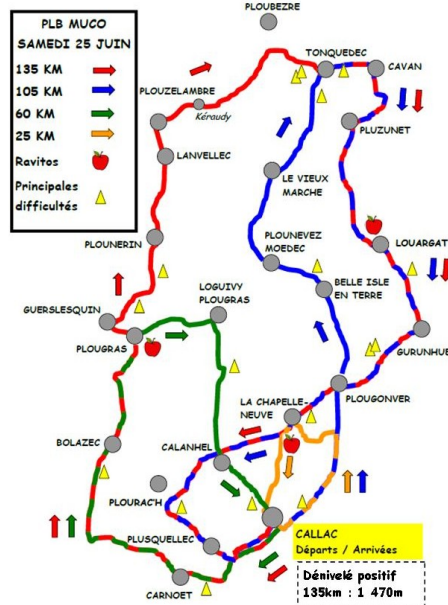
NOMBREUSES ANIMATIONS

Musicales, Salon du cycle...

RESTAURATION

Repas sous chapiteau, grillades...

Les 4 parcours vélo



WWW.LAPLBMUCO.ORG - 02 96 45 83 56

Cette année le circuit des 100 km parcourt le territoire communal en suivant l'axe Plounevez-Moëdec/Le Vieux-Marché/Tonquédec, avec traversée du bourg. Pour des raisons évidentes de sécurité, il est demandé aux propriétaires d'animaux (notamment chiens et chats) de veiller à ce qu'ils ne circulent pas librement sur la voie publique. Des arrêtés de circulation interdiront l'accès aux routes concernées par le passage des coureurs dans le sens opposé à la course. Plusieurs volontaires assureront la sécurité en bordure et croisement des voies, merci de suivre leurs recommandations.

Conférence débat sur le TAFTA

Le 20 Mai à 20h
Salle Victor Hugo
Entrée libre

En collaboration avec le Collectif Citoyen-Stop-Tafta-Trégor, La commune du Vieux-Marché vient de se doter de panneaux "Hors TAFTA". Suite au vote du Conseil Municipal du 11 décembre 2014. D'autres communes du

département ont suivi : Lannion, Plouzélambre, Plounévez-Moëdec etc.

Le TAFTA, est un traité de libre échange avec les Etats-Unis.

Qu'est ce que cela veut dire concrètement et quel est l'intérêt pour une commune à s'y opposer?

En quoi cela concerne-t-il directement notre vie de

tous les jours, nos emplois, notre agriculture, notre santé?

Frédéric Viale, spécialiste de ce sujet pour ATTAC viendra répondre à ces questions et à toutes celles que vous voudrez lui poser au cours de cette rencontre.



Juriste du Conseil scientifique et membre de la commission Europe d'ATTAC.

Animateur de la commission échanges internationaux.

Auteur du Manifeste contre les traités transatlantiques - (Editions Erick Bonnier).

Compteurs Linky

Devant les interrogations que suscite le fonctionnement des nouveaux compteurs électriques communicants Linky, dont la pose est prévue sur notre commune entre juillet et décembre 2019, la commune a décidé de se renseigner auprès de différents interlocuteurs pour informer au mieux ses administrés. Toutefois, la compétence de distribution de

l'électricité sur notre territoire étant exercée par le SDE22 (Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor), la commune ne peut en aucun cas délibérer sur ce déploiement. Toutefois nous mettrons à disposition du public toutes les informations dont nous disposons pour consultation en mairie. Un numéro vert a également été mis en service par Erdf

pour répondre à toute question sur ce sujet (0 800 054 659). D'autres informations sont disponibles sur le site www.erdf.fr/linky.



Informations pratiques

- ⇒ Maison de Santé 02.96.38.32.32
- ⇒ Maison du Département (PMI, assistantes sociales, services du Département) 02.96.04.01.04
- ⇒ Lannion Trégor Communauté :
 - ◆ Accueil 02.96.05.09.00
 - ◆ Point info habitat 02.96.05.93.50
- Permanence ADIL à Plouaret les lundis des semaines impaires de 9h à 12h.
 - ◆ Assainissement 02.96.05.60.90
 - ◆ Déchets et transports 02.96.05.55.55
- ⇒ Mission Locale 02.96.46.40.09

Mairie du Vieux-Marché

Horaires d'ouverture :

- ⇒ Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 17h00
- ⇒ Mercredi de 9h00 à 12h30
- ⇒ Samedi de 8h00 à 12h00

02.96.38.91.13

accueil.mairie.vieuxmarche@wanadoo.fr
www.commune-levieuxmarche

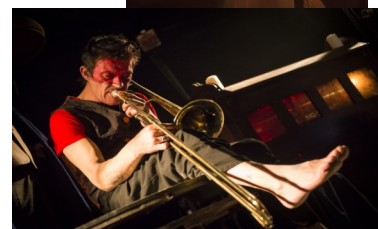
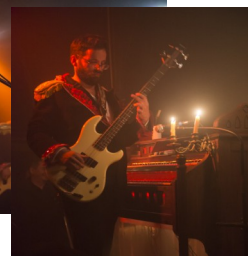
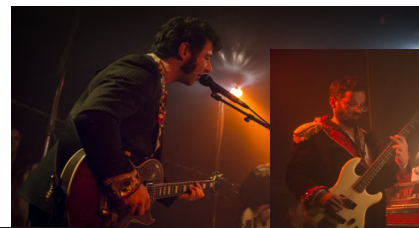
L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) réalise régulièrement des enquêtes sur le territoire communal. Les foyers tirés au sort sont tenus de répondre au questionnaire, l'enquêtrice se présente munie d'une carte professionnelle.

Il est rappelé aux propriétaires d'animaux (chiens - chats) qu'il est obligatoire de garder son animal de compagnie chez soi. La divagation est interdite et souvent préjudiciable au voisinage en ces temps de jardinage ! Merci de votre vigilance !

Rétrospective « CHO'CHAPITEAU » !



Jean-Luc THOMAS



Celo



Dédé KOAD

Electrik Bazar Cie

Du 25 avril au 1er mai Vieux March'Anim nous a proposé une semaine haute en couleur, en son et en diversité !

Actualité des associations

Association Laïque

- * Samedi 04 juin : Crêpes au marché
- * Dimanche 12 juin : Kermesse de l'école

Association des Sources

- * Samedi 23 et dimanche 24 juillet : Pardon Islamo-Chrétien au village

Tud ar seiz sant

- * Samedi 23 juillet à 22h, sous chapiteau : Fest-Noz des Sept Saints. Gratuit.
- * Dimanche 24 juillet à 17h : Balade contée en lien avec la fête du Léguer. Gratuit.

Compagnie Papier Théâtre

- * Vendredi 27 mai à 20h30, Salle Vicotr Hugo : Film documentaire de Alice Diop « La mort de Danton »
- * Samedi 11 juin à 19h au Marchois : Concert de tango avec « L'Oscar Delgar »
- * Dimanche 26 juin : Fêtes des Petits Cochons au Vieux-Marché

Comité de jumelage

- * Samedi 25 juin : Stand aux couleurs de l'Irlande sur le marché. Vente de produits au profit de la lutte contre la mucoviscidose

Vieux March'Anim

- * Samedi 28 mai à 20h30, à la salle des fêtes : concert musique orchestre à vent. Entrée au chapeau.
- * Samedi 05 novembre, à la salle des fêtes : Fest-Noz